



## TOUS EN GREVE LE 31 MARS

### FO-HCL EXIGE LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI

Si les syndicats accompagnateurs du projet de loi El Khomri (CFDT, UNSA, CFTC) se satisfont des pseudo-reculs du gouvernement et des « négociations » autour de ce projet ; **FO HCL n'est pas dupe : Il ne s'agit que d'une stratégie du gouvernement et de ses affidés pour faire passer ce qui est central : l'inversion de la hiérarchie des normes.**

En effet, si cette loi devait s'appliquer, il en serait fini de ce que l'on appelle le principe de faveur, qui donne la primauté à la loi, puis à l'accord de branches, puis enfin à l'accord d'entreprise. **Aujourd'hui un accord local ne peut déroger à la loi générale, que si cet accord est plus favorable au salarié. Demain ce sera l'inverse.**

Le code du travail est le socle commun à la réglementation du travail pour le public et le privé. **Notre statut de la fonction publique hospitalière trouve son fondement dans ce même code et donc en sera impacté.**

Partout où les codes du travail ont été cassés, on constate une dégradation des conditions de travail et de vie, ainsi qu'une précarisation des salariés, comme c'est le cas en Espagne, au Portugal et en Allemagne. **Qui pourrait croire que l'on va résorber le chômage en facilitant les licenciements ? Du travail il y en a !** Aux HCL, alors que les rappels sur repos sont devenus un mode de fonctionnement faisant exploser les comptes d'heures, que les contractuels sont la variable d'ajustement, l'institution et les syndicats accompagnateurs (CFDT, UNSA, CFTC) n'attendent que ça pour **remettre en cause les 35 heures**. Pour FO, la mobilisation continue pour porter les revendications sur **tous les dossiers** :

- ***Pour les services publics, sabotés par les restructurations permanentes et « réformes » successives (territoriales et santé notamment),***
- ***Pour le Statut général de la Fonction publique et la défense des statuts particuliers attaqués directement et immédiatement par la mise en place du compte personnel d'activité (CPA) Fonction publique dans le projet de loi travail,***
- ***Pour le rattrapage intégral du pouvoir d'achat : 8 % d'augmentation du point d'indice et 50 points supplémentaires et une véritable amélioration des grilles indiciaires.***
- ***Pour l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services publics.***

**RDV le 31 MARS à 13 h 30 devant la Manufacture des Tabacs**